



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 24 octobre 2022
Objet : Demande de subvention DETR

L'an deux mille vingt et deux et le 24 octobre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, AILLAUD Marion, KERBOUA Yasmina, ROBERT Carole, AILLAUD Karine MOUREN Sylvie, HUBERT Armelle, et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DURAND Thierry, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes BERNARD Myriam, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, Mrs HOLIET Samuel, CHAMBRE Emmanuel, BONO Vicente, et AKLA Mohammed.

Procurations : Mr CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie.

Mr GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/10/2022

Application approuvée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-20221024-2 022_07_45-

Conseil Municipal du 24 octobre 2022

Délibération n° 2022/07/45

Objet : Demande de subvention DETR

Mme le Maire informe le conseil municipal que le projet de réfection de voirie du Chemin de Clastres a été finalisé avec tous les partenaires : Régie de l'Eau, SDE, et Provence Alpes Agglomération pour le pluvial.

Le montant estimé pour les travaux est de 168 694.60€ HT.

Ce montant est une estimation, il donnera lieu à un appel d'offres.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DETR pour la réfection du Chemin de Clastres.

Montant estimatif des travaux : 168 694.60 € HT

Conception et MO : 5907.50 € HT

Imprévus 5% : 8434.73 €

Total : 183 036.83 € HT

Elle propose de solliciter une subvention de 50% soit 91 518.41 €

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet de réfection de voirie du Chemin de Clastres
- approuve le plan de financement ci-après

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	168 694.60 €	DETR	91 518.41 €
Conception et MO	5 907.50 €	Commune	91 518.42 €
Imprévus	8 434.73 €		
TOTAL	183 036.83 € HT	TOTAL	183 036.83 € HT

- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches pour solliciter ces financements.

Malijai,
Le 24 octobre 2022
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 25/10/2022

Application agréée E-legalite.com